



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président

Monsieur Franck RIESTER
Ministre de la Culture
Ministère de la Culture
3 rue de Valois
75001 PARIS Cedex 01

Nos réf. : CAB20 I43419

Le Conseil régional, le lundi 23 mars 2020

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de vous alerter en urgence sur les menaces qui pèsent sur tout notre secteur culturel dans cette crise. Nous avons fait un point très précis avec l'ensemble de nos acteurs culturels dans une région très riche sur ce plan comme vous le savez.

La situation est particulièrement éprouvante et pour tous comme vous le savez. L'évolution de la situation sans véritable anticipation, tout comme l'incapacité à prévoir la date de sortie de confinement ne facilite pas la tâche pour les festivals notamment. Cela pose d'immenses problèmes financiers mais aussi tout simplement pour le lien social et culturel qui serait pourtant si précieux dans cette période. Le spectacle vivant est tout particulièrement affecté y compris par des problématiques juridiques à gérer sur les annulations de contrat et de ce point de vue la reconnaissance du cas de force majeure serait fondamentale.

Nos institutions culturelles n'ont plus de recette, font face dès aujourd'hui à de très importantes difficultés de trésorerie et doivent pour autant garder évidemment une partie de leurs équipes ne serait-ce que pour préparer la sortie de crise. Nos compagnies, au-delà des questions d'intermittence, n'ont plus les moyens de continuer leur travail en vue des prochains spectacles qui seront indispensables au moment de la fin de cette triste période pour relancer la vie des théâtres et évidemment pour le public. Nos librairies sont extrêmement touchées avec une fermeture totale dans le même temps où l'absurdité fait qu'Amazon peut continuer à livrer ! Enfin nos cinémas ont évidemment perdu toute activité, sans parler des problèmes posés pour les productions de films qui étaient prévues.

Dans ce cadre au niveau de la région, en travail commun avec toutes les collectivités locales, nous allons faire le maximum pour les aider : versement anticipé des aides, maintien de notre accompagnement dans cette période, cellule de crise avec appui juridique et constitution d'un fonds exceptionnel d'aide.

Mais nous avons besoin d'aide de votre part. D'abord il est très important que les mesures d'accompagnement décidées permettent de couvrir toutes les situations et toutes formes juridiques que peuvent prendre nos acteurs culturels, le danger serait de laisser de côté par exemple des associations. Par ailleurs, les mesures de reports de prêts sont certes utiles mais il faut se donner suffisamment de temps, dans d'autres secteurs économiques, les reports de prêts vont jusqu'à un an voire deux ans ; pour les libraires et le cinéma je crains que six mois ne soit un délai bien trop court. Ensuite je souhaiterais savoir si le ministère est prêt à assurer sa part de financement dans la constitution d'un fonds d'aide d'urgence pour assurer des compléments en trésorerie. Mais surtout il est indispensable que vous fassiez évoluer les règles sur les intermittents. Je demande le gel pour une période indéterminée du calcul de la période de référence ouvrant droit à assurance chômage et à droits sociaux pour les intermittents du spectacle, ce qui permettra d'accompagner les artistes dans la reprise de leurs activités.

Nos institutions se trouvent aujourd'hui dans un dilemme cornélien. Si elles ne versent pas les sommes pour les compagnies, notamment les plus jeunes et les plus fragiles, celles-ci seront condamnées, mais si elles les versent elles vont perdre leur trésorerie et elles-mêmes ne pourront pas résister. Dans tous les autres domaines de notre pays, le système du chômage partiel a été mis en place, il faut trouver une modalité propre au secteur culturel, permettant aux acteurs culturels depuis les artistes jusqu'aux techniciens, qui n'auront pas pu travailler dans cette période et n'auront donc pas constitué leurs droits, d'avoir une couverture malgré tout. C'est indispensable. Sur le terrain nous allons tout faire pour sauver nos acteurs culturels mais il est indispensable que la solidarité nationale, elle, couvre cette dimension.

Nous sommes tous à vos côtés pour que cette crise ne se transforme pas en un désastre culturel alors que notre pays aura besoin plus que jamais de culture à la sortie de cette épreuve. Nous attendons vos réponses et sommes prêts à avancer tous ensemble.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent WAUQUIEZ